RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3G CIVIL
SASU au capital 1000 euros
22 RUE CHALGRIN 75016 PARIS
SIRET : 832826192

AGE DU 01/07/2024

L'an 2024, le 1er juillet

Au siège de la société, 22 Rue Chalgrin 75016 Paris

L'associé unique de la société **3G CIVIL** au capital de mille euros dont le siège est situé 22 Rue Chalgrin 75016 Paris s'est présenté au siège social en Assemblée Générale extraordinaire sur convocation de la présidence

Est présent :

- M. **NOUIRA WALID** propriétaire de cinq-cents- actions..... 500

Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social 500

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibéreret, en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

M. NOUIRA WALID préside l'assemblée en sa qualité de président.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Rajout d'activité secondaire pour l'entreprise
- Rajout de nom commercial

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée décide d'accepter le rajout d'objet concernant la création de site web, application mobile et logiciel comme activité secondaire pour l'entreprise.

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié ainsi :

ARTICLE 2– OBJET :

La société a pour objet, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, seule ou en participation avec qui que ce soit, en France ou à l'étranger :

- Bureau d'études, activités spécialisées, scientifiques et techniques dans le domaine du génie civil; formation dans ledit domaine ; toutes activités connexes et annexes à l'objet social.
  Cette énonciation n'est pas limitative, mais simplement exemplative.

- Création de sites web, d'applications mobiles et de logiciels :
  - Conception, développement et maintenance de sites web et d'applications mobiles.
  - Développement de logiciels sur mesure pour des entreprises ou des particuliers.
  - Conseil en stratégie digitale, design UX/UI et optimisation des performances des sites et applications.
  - Formation et assistance technique en développement web et mobile.
  - Toutes activités connexes et annexes à cet objet social, y compris la gestion de projets informatiques, le référencement (SEO/SEM), la gestion des réseaux sociaux et l'hébergement de sites web.



3G CIVIL
SASU au capital 1000 euros
22 RUE CHALGRIN 75016 PARIS
SIRET : 832826192

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,
  d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

- La société peut d'une façon générale faire en France et à l'étranger tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant, directement ou indirectement, à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter,
  directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.
  Ces diverses activités seront autorisées si les accès à la profession nécessaires sont octroyés et respectés.
  Elle peut s'intéresser par voie de souscription, de participation, d'acquisition, de cession, d'apport ou de fusion ou autrement, dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés,
  françaises ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet analogue ou connexe au sien, ou de nature à favoriser son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée décide d'accepter le rajout du nom commercial **DIGIVIBE** pourl'entreprise

En conséquence l'article 3 des statuts est modifié ainsi:

ARTICLE 3 – Dénomination

La dénomination de la Société est **: 3G CIVIL**
La dénomination commerciale de la société est **: DIGIVIBE**

Dans tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents émanant de la Société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement
«Société par actions simplifiée» ou des initiales «S.A.S» et de l'indication du montant du capital social.

Le nom commercial "DIGIVIBE" est la propriété exclusive de la société et sera utilisé pour toutes les activités commerciales et communications externes de la société.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a étésigné par l'associé unique.

Fait à Paris le 01/07/2024 [redacted]